

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : 20 octobre 2022

Annnonce de l'embauche d'un nouveau chef de police par la Commission de services policiers d'Ottawa

Ottawa - La Commission de services policiers d'Ottawa annoncera sa sélection du nouveau chef du Service de police d'Ottawa le vendredi 21 octobre 2022, à 14 h. La Commission tiendra un point de presse par l'intermédiaire de la plateforme Zoom ce jour-là : le président de la Commission et la personne retenue répondront aux questions des membres des médias inscrits. La Commission souhaitait organiser une séance en personne, mais cette option n'est plus possible en raison d'un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19.

Événement : point de presse

Date : vendredi 21 octobre 2022

Heure : 14 h

Les membres des médias qui souhaitent participer à ce point de presse doivent envoyer un message avant le **vendredi 21 octobre, à 12 h**, aux Relations avec les médias du Service de police d'Ottawa (media.relations@ottawapolice.ca) afin de recevoir le lien de la réunion Zoom et les instructions. Le point de presse sera diffusé en direct sur [la chaîne YouTube du Service de police d'Ottawa](#).

Il sera possible de se joindre au point de presse entre 13 h 55 et 14 h 30.

La Commission est consciente que certains candidats aux élections municipales ont suggéré que le processus de recrutement d'un nouveau chef de police aurait dû être mis en attente afin de permettre au nouveau Conseil de superviser l'embauche d'un nouveau chef par la Commission de police.

La Commission profite de l'occasion pour rappeler aux candidats, et pour clarifier à l'intention du public, que la Commission de services policiers est un organisme distinct et séparé du Conseil municipal, créée en vertu du paragraphe 27(1) de la *Loi sur les services policiers*. La Commission comprend une majorité de membres qui ne sont pas issus du Conseil municipal. La *Loi sur les municipalités* exempte ou exclut également une commission de services policiers du contrôle exercé par le conseil municipal, y compris au moyen d'un code de conduite ou de règlements, etc. : 10(6)(d), 223.1, 238(1) et 269(a). Une partie du rôle prévu par la loi de la commission des services de police (et non du conseil municipal) consiste à recruter et à nommer le chef de police.

Les candidats ont demandé à la Commission civile de l'Ontario sur la police (CCOP) d'enquêter sur la décision de la Commission de poursuivre le recrutement d'un nouveau chef de police avant le nouveau mandat du Conseil. Les candidats, ainsi que le public, doivent savoir que la CCOP a déjà examiné et confirmé la nature séparée et distincte d'une commission par rapport au conseil municipal, en déclarant qu'« une commission de police n'est pas subordonnée à un conseil municipal. La commission est indépendante du conseil municipal. » [Bennett (Re), 2014 ONCPC 2504 (CanLII)].

Les implications pratiques de la suggestion des candidats de reporter le recrutement jusqu'au prochain mandat du Conseil signifieraient que le Service serait sans chef de police permanent jusqu'au printemps prochain ou peut-être plus tard.

Le Service de police d'Ottawa est sans chef de police permanent depuis février de cette année. De plus, tous les membres de la direction, à l'exception de l'agent administratif principal, occupent des postes intérimaires. Cette situation a eu des répercussions sur la stabilité du Service après une année déjà difficile.

La Commission a travaillé très dur au cours des derniers mois pour organiser un processus de recrutement équitable et approfondi afin de sélectionner le meilleur candidat pour le rôle de chef de police. La Commission a mis à profit son expérience et son expertise collectives pour mener à bien ce processus à temps pour la prochaine itération de la Commission et la placer en position de réussite alors qu'elle entreprend un processus de recrutement d'un chef adjoint, examine et approuve le budget de 2023 et élabore un nouveau plan stratégique. La Commission a organisé une consultation publique approfondie et bien suivie, qui a comporté plus de 1 500 points de communication avec un groupe diversifié de membres de la communauté. La Commission est également très fière d'avoir choisi une entreprise entièrement dirigée par des membres de la communauté racisée pour la conception et la mise en œuvre de la stratégie de consultation, ce qui a permis d'atteindre les membres de la communauté qui sont traditionnellement sous-représentés dans les résultats des consultations.

La Commission se réjouit de faire son annonce concernant le prochain chef du Service de police d'Ottawa vendredi.

La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil chargé de régir le Service de police d'Ottawa. Elle est chargée de fournir des services de police adéquats et efficaces aux résidents de la ville d'Ottawa.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Krista Ferraro, directrice générale de la Commission de services policiers d'Ottawa, en composant le 580-2424, poste 21618.